



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la Samuel DeWitt Proctor Conference, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La Samuel DeWitt Proctor Conference s'occupe des questions de justice sociale et d'équité aux niveaux national et mondial, à travers le prisme de la tradition religieuse afro-américaine. La Conference est une organisation œcuménique et interdénominationnelle, qui renforce les capacités du clergé et des dirigeants laïcs et fournit des stratégies de réseautage aux personnes laïques et aux congrégations, afin qu'elles servent et transforment leurs communautés. Notre mission est de nourrir, soutenir et mobiliser la communauté religieuse afro-américaine en collaboration avec les dirigeants municipaux, philanthropiques et d'entreprises afin de répondre aux besoins cruciaux de justice humaine et sociale dans les communautés locales, nationales et mondiales.

Nous désirons renforcer la capacité individuelle et collective des dirigeants éclairés et des activistes de l'église, du milieu universitaire et de la communauté, grâce à l'éducation, au plaidoyer et à l'activisme. Nos activités de diffusion et nos partenariats comprennent des réseaux interreligieux et interethniques. Nos membres sont délibérément de tous les âges et nous souhaitons établir des liens solides entre des dirigeants religieux chevronnés, des étudiants et des dirigeants émergents, engagés à la justice. Nous avons influencé de millions de dirigeants religieux directement par l'éducation et le plaidoyer ainsi que des partenariats élargis.

Nous sommes préoccupés par le fossé grandissant qui existe entre les riches et les pauvres aux États-Unis d'Amérique ainsi que par les tendances et les schémas de la marginalisation raciale et de la déshumanisation des femmes, des enfants et des communautés de couleur.

Bien entendu, il faut également examiner le rôle et la responsabilité des nations donatrices dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, non seulement en termes de contributions financières, mais également dans la manière par laquelle elles présentent et exportent localement des politiques qui confirment ou contredisent l'esprit et les objectifs de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. Régler la question de l'intersection de l'égalité des sexes et de la réduction de la pauvreté est la clé de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une autre clé de cette réalisation est la volonté des nations, ainsi que leurs ressources financières, se rapportant à la mise en œuvre de stratégies éprouvées et ciblées en faveur d'un succès durable.

Aux États-Unis, l'inégalité raciale et des sexes qui y a cours entrave le progrès durable vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous exposons ci-dessous trois exemples de ce phénomène qui ont un effet significatif sur la condition des femmes, notamment des femmes de couleur, aux États-Unis. À titre d'illustration, avec 66 pour cent d'enfants afro-américains vivant avec un revenu faible et dans des ménages dirigés par une mère célibataire, la combinaison des conditions de race, de sexe et de situation économique influence considérablement les réalités vécues par les femmes et les enfants pauvres aux États-Unis.

La faim et le chômage

Les Objectifs 1 et 3 du Millénaire pour le développement traitent spécifiquement de la pauvreté et de la faim. Même s'il est vrai que diverses personnes connaissent la faim extrême à des degrés différents, en 2012, près de 50 millions de personnes aux États-Unis sont touchées par l'insécurité alimentaire

ou la faim. Entre 2002 et 2012, le taux total de pauvreté aux États-Unis est passé de 12,1 pour cent à 15,0 pour cent. Toutefois, pour les Afro-Américains et les Hispaniques, le taux est passé de 24,1 à 27,2 pour cent et de 21,8 à 25,6 pour cent, respectivement. Quant au taux de pauvreté des enfants dans la Fédération, il est passé de 16 pour cent en 2002 à 21,8 pour cent en 2012. Pour les Afro-Américains et les Hispaniques, il est passé de 32,3 à 36,7 pour cent et de 28,6 à 33,8 pour cent, respectivement. Ces chiffres s'expliquent par le taux élevé de chômage. En effet, au cours de la même période, le taux total de chômage s'est élevé de 5,8 à 8,1 pour cent. Toutefois, pour les Afro-Américains et les Hispaniques, le taux est passé de 10,2 à 14,0 pour cent et de 7,5 à 10,2 pour cent, respectivement. En outre, les femmes constituent plus de 50 pour cent de la main-d'œuvre employée dans le commerce de détail aux États-Unis, la plupart d'entre elles occupent les emplois les moins bien rémunérés et bon nombre d'entre elles travaillent à temps partiel, non par choix, mais parce que les employeurs tirent meilleur profit d'une main-d'œuvre à temps partiel. Avec un salaire minimum, un employé de la chaîne de restaurants McDonald doit travailler 74 heures par semaine pour avoir le minimum vital. L'employé moyen de la chaîne de supermarchés Wal-Mart devrait travailler 785 ans pour recevoir le salaire annuel du PDG de la société. En général, aux États-Unis, les femmes gagnent encore 77 cents de dollar contre un dollar pour les hommes.

Le maintien de l'ordre racialisé ou militarisé et l'incarcération de masses

Si l'on se réfère à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus, annexés à la résolution 45/111 de l'Assemblée générale, les États-Unis sont devenus une nation enchaînée. Les États-Unis comptent aujourd'hui près de 9 millions de personnes aux qui sont soit dans des prisons, soit dans des maisons de transition, soit en liberté conditionnelle, la majorité étant des hommes et des femmes de couleur. Et même s'ils sont des hommes pour la plupart, les femmes afro-américaines et les femmes hispaniques sont 2,5 fois et 1,5 fois, respectivement, plus susceptibles d'être emprisonnées que les femmes blanches. Des réseaux familiaux entiers sont affectés par l'incarcération des individus : par exemple, les femmes et les enfants souffrent énormément lorsque les hommes de leur famille sont emprisonnés et privés des possibilités de s'occuper des leurs.

Le regard du monde est fixé sur les États-Unis au moment où ils sont en butte à un maintien de l'ordre racialisé et militarisé et à un système connexe de justice pénale racialisé qui ont conduit à une incarcération de masse. L'attention portée sur la ville de Ferguson, dans le Missouri, comme terrain de maintien d'un ordre racialisé et militarisé n'est qu'un exemple des problèmes épineux et systémiques qui affectent les droits de la personne et la stabilité des familles sur le territoire des États-Unis.

Les rapports font état de trois arrestations légales par ménage en moyenne dans cette ville. En riposte aux tirs de la police, les jeunes de cette communauté se sont engagés à se défendre contre une oppression ressentie et véritablement raciale. Un bon nombre de meneurs et de personnes qui descendent dans la rue sont des jeunes filles en âge scolaire, des femmes, des mères et des grand-mères qui n'en peuvent plus.

L'eau comme droit fondamental

L'accès à l'eau potable en quantité suffisante, inscrit dans les Objectifs du millénaire pour le développement, est important et a été reconnue dans la résolution 64/299 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Pourtant, en 2014 dans la ville de Détroit (Michigan), des milliers d'habitants ont subi des coupures d'eau au motif qu'ils n'avaient pas réglé leurs factures d'eau. Un juge a décrété à cet effet que « bien que l'eau soit une ressource nécessaire à la survie », les habitants n'avaient néanmoins aucun « droit applicable » à l'eau, et que la ville avait besoin de ces revenus. Cette situation touche les membres les plus démunis, les plus vulnérables et les plus faibles, et crée un précédent qui ne peut que conduire à une plus grande déshumanisation des communautés de couleur marginalisées.

Dans les communautés américaines dans lesquelles l'accès à l'eau comme droit fondamental est contesté, il est impossible de s'attaquer sérieusement aux inégalités des sexes dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'emploi. En outre, il y a lieu de se poser davantage de questions lorsqu'on rapproche l'accès à l'eau à l'inégale répartition de l'espace dans l'utilisation de la terre et à la privatisation de l'eau à des fins lucratives.

Si des familles, des enfants et des adultes doivent encore se préoccuper de l'accès à l'eau potable, ou à l'eau tout simplement, leur capacité à maintenir un environnement sain et à se préparer à contribuer efficacement à l'école ou au travail est entravée. Lorsque l'accès des personnes démunies à l'eau est laissé au bon vouloir des intérêts privés, la marchandisation de cette ressource aura un impact sur la communauté internationale.

Conclusion

Nous avons relevé ces questions urgentes convaincus que l'effet racial disparate sur les personnes de couleur aux États-Unis ne fera que dresser plus d'obstacles à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et, par voie de conséquence, saper la volonté des pays en développement à adhérer à la lettre et à l'esprit de la Déclaration du Millénaire. Ces questions ont un effet disproportionné sur les femmes et les enfants, les jeunes et les personnes âgées, et appellent une attention interne et externe pour garantir le respect de la dignité humaine de tous les individus. Les pays donateurs et les pays « développés » doivent respecter les mêmes normes de responsabilisation que celles exigées des autres nations et ne pas ignorer les disparités croissantes et le manque de respect pour l'humanité de tous que l'on observe dans la nation la plus riche du monde.

Question recommandée

Quoique les contributions des États-Unis et des autres nations développées favorisent la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement, ceux-ci n'appellent pas les pays donateurs à régler les disparités graves sur leurs propres territoires. Comment le Gouvernement fédéral des États-Unis pourra-t-il veiller et veillera-t-il effectivement à ce que ses politiques internes, et l'influence de ses multinationales, exportées vers d'autres parties du monde reflètent les normes de responsabilisation qui sont conformes aux Objectifs du millénaire pour le développement et à la Déclaration du Millénaire?

Recommandation

Nous recommandons la création d'un organe ou d'organes d'enquête indépendant(s) chargé(s) d'examiner les statistiques et les conditions en rapport avec l'intersection du racisme et de traiter les problèmes et les stratégies liés à la réalisation de l'égalité des sexes aux États-Unis. Ces enquêtes devraient être menées avec la pleine participation des organisations non gouvernementales afin de faire progresser les engagements à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement en rapport avec la condition de la femme et la communauté mondiale.
